

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2022 B 16484
Numéro SIREN : 885 346 643
Nom ou dénomination : @CARS

Ce dépôt a été enregistré le 15/11/2022 sous le numéro de dépôt 147940

**Société par actions simplifiées au capital de 20 000€uros
9 Rue Esquirol 75013 PARIS
RCS PARIS/ 885 346 643**

**PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 1^{er} Octobre 2022**

L'an deux mil vingt deux et le 1^{er} Octobre à quinze heures, les Actionnaires de la Société @CARS, Société par actions simplifiée au capital de 20 000 Euros, se sont réunis au Siège Social sis à PARIS 13EME 8 Rue Esquirol, en Assemblée Générale Extraordinaire, sur convocation verbale de la présidence.

Etaient présents :

- **Monsieur Christophe, Frédéric François BRUNIER** 180 actions numérotées de 1 à 180
- **La SAS « A2VL »** 20 actions numérotées de 181 à 200

L'Assemblée est présidée par la SASU Alliance Investissement représentée par STEIN William, Président

Il est constaté que les Actionnaires présents détiennent ensemble la totalité des actions sociales, et qu'en conséquence l'assemblée est habilitée à prendre les décisions extraordinaires pour lesquelles la majorité est requise.

la SASU Alliance Investissement représentée par STEIN William, Président de la séance rappelle l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

- **Démission du Président**
- **Nomination du nouveau Président**

Les débats étant clos et personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

CB

CB

SN

**Société par actions simplifiées au capital de 20 000€uros
9 Rue Esquirol 75013 PARIS
RCS PARIS/ 885 346 643**

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée des Actionnaires décide d'accepter la démission **la SASU Alliance Investissement** de ses fonctions de Président, et lui donne quitus entier et définitif de sa gestion, et ce, à compter de ce jour.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée des Actionnaires décide de nommer en qualité de **nouveau Président Monsieur Christophe, Frédéric François BRUNIER**, né le 17 Juillet 1965 à SAINT DENIS (93200) de nationalité **FRANCAISE**, demeurant au **122 Rue de Lamorlaye 60270 GOUVIEUX**, et ce à compter de ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée des Actionnaires confère tous pouvoirs :

Au Président avec faculté de substituer tout mandataire de son choix à l'effet d'accomplir toutes formalités requises par la loi en conséquence des résolutions qui précèdent.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix-neuf heures.

De tout ce qui est dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par le Président et les Actionnaires.

DEPÔT DES PIECES :

Deux originaux de l'Assemblée Générale Extraordinaire ci-dessus visées par les Actionnaires seront déposés au **Greffé du Tribunal de Commerce de Paris**

Fait à Paris

Le 1^{er} Octobre 2022

